

Municipalité de Saint-Sylvère
MRC de Bécancour
Province de Québec

AVIS PUBLIC Consultation publique

Aux personnes intéressées par les projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme.
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 avril 2025, le conseil municipal a adopté les projets de règlements qui suivent :

- Projet de règlement # 378 nouveau règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments

Le projet vise à :

- régir l'occupation et l'entretien des bâtiments.

- Projet de règlement # 379 modifiant le règlement de zonage # 247

Le projet de règlement vise à :

- ajouter dans la terminologie des termes en lien avec le règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- clarifier les normes concernant les revêtements extérieurs permis pour un bâtiment principal;
- permettre les conteneurs comme bâtiments accessoires à l'extérieur du périmètre urbain;
- permettre les conteneurs comme structure de bâtiment à l'extérieur du périmètre urbain;
- préciser les constructions permises dans les îlots déstructurés et les secteurs viables.

- Projet de règlement # 377 modifiant le règlement de lotissement #248

Le projet de règlement vise à :

- permettre le remembrement d'un terrain.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 avril, à 19 h 30 au 837 8 Rang à Saint-Sylvère. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population les projets de règlements ci-haut énumérés et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et un responsable de l'aménagement du territoire de la MRC de Bécancour expliqueront les projets de règlements et les conséquences de leur adoption et entrée en vigueur. De plus, ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal sur les heures d'ouverture régulières.

3. Le projet de règlements contient des dispositions qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire de la municipalité. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante : <https://sigale.ca/>

Donné à Saint-Sylvère, le (8 avril 2025).



Alexandra Brière-Malo,
Directrice générale et greffière-trésorière